

Lazarova Trajkovska, Mirjana (République de Macédoine du Nord)

[FRANÇAIS
Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République de Macédoine du Nord à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la Note verbale ICC-ASP/22/SP/01 établie par ce dernier le 19 décembre 2022, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord présente la candidature de la juge Mirjana Lazarova Trajkovska au poste de juge de la Cour pénale internationale pour les élections qui auront lieu à la vingt-deuxième session de l'Assemblée des États Parties, du 4 au 14 décembre 2023.

L'Ambassade l'informe également que la candidate a été sélectionnée selon la procédure transparente qui s'applique à la présentation des candidatures aux postes de juges des plus hautes juridictions du pays. Sa candidature est en outre soutenue par le Président de la République, qui a le pouvoir de présenter au Parlement la candidature de deux juges de la Cour constitutionnelle. Le Gouvernement soutient à tous égards cette candidature.

La juge Lazarova Trajkovska représentera un système issu du droit romain. Elle possède une connaissance approfondie d'un système basé sur la jurisprudence, en raison de sa maîtrise du fonctionnement des systèmes juridiques de droit commun. Sa candidature est présentée au titre du Groupe régional de l'Europe orientale.

L'Ambassade a enfin l'honneur de joindre à la présente Note verbale l'Exposé des qualifications, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et au paragraphe 6 de la résolution adoptée par l'Assemblée des États Parties (*ICC-ASP/3/Res.6, telle qu'amendée*). Sont également joints le curriculum vitae de la candidate ainsi que l'Accusé de réception des informations, signé par le Ministre macédonien des affaires étrangères.
